



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Février 2019: reprise saisonnière et baisse du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud baisse de 0,2 point et s'établit à 3,9 % à la fin du mois de février 2019. Cette embellie concerne principalement les professions liées au secteur de la construction, lequel a repris ses activités de manière relativement anticipée cette année. Par rapport à février 2018, le taux de chômage est passé de 4,6 % à 3,9 %, soit un recul de 0,7 point.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud baisse à 15'604 en février 2019, soit 599 personnes de moins qu'à la fin du mois de janvier 2019 (-3,7 %). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit une tendance similaire en diminuant de 495 personnes pour se fixer à 25'018 (-1,9 %).

Au cours du mois de février 2019, les ORP vaudois ont inscrit 2717 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3220 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 4860, en augmentation de 15,6 % par rapport à janvier 2019 et de 104,0 % par rapport à février 2018.

Le recul du chômage par rapport au mois précédent s'explique par la reprise des activités du secteur de la construction. Ainsi, les professions qui bénéficient le plus de cette embellie mensuelle sont les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-107 chômeurs) et les « autres métiers du bâtiment » (-142).

Sur le plan régional, les districts de Morges (3,0 %) et de Riviera-Pays-d'Enhaut (4,4 %) restent stables, tandis que tous les autres districts voient leur taux de chômage diminuer. Les plus nets reculs s'observent dans les districts d'Aigle (4,5 %), du Jura-Nord vaudois (3,7 %) et de l'Ouest lausannois (4,7 %), qui perdent chacun 0,3 point.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2935, en hausse de 32 personnes en un mois (+1,1 %) et en baisse de 129

personnes en un an (-4.2 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 3,4 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 78 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 mars 2019